

MICROFICHE ETABLIE A PARTIR DE  
L'UNITE DOCUMENTAIRE  
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة  
رقم:

94

175

ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز الوطني للوثائق  
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE  
ET IMPRIMERIE

B.P 826 RABAT



مصلحة الطباعة والتصوير  
ص.ب 826 الرباط

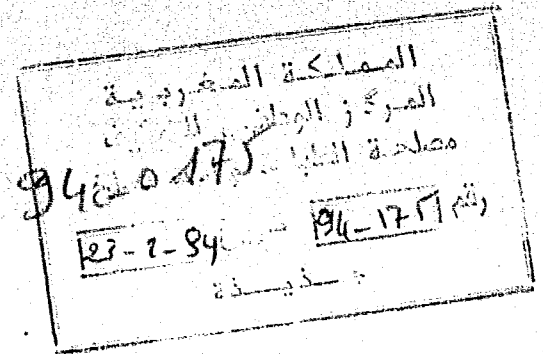
F

1

## MINISTÈRE DES FINANCES

ADMINISTRATION DES DOUANES ET  
IMPOTS INDIRECTS

DIRECTION DES AFFAIRES TECHNIQUES

DIVISION DES ETUDES ET DE LA  
REGLEMENTATION DOUANIERE

- C I R C U L A I R E N° 3992 /3.I.3-

OBJET/- Contrôle du commerce extérieur et des changes -  
Droit de timbre spécial sur les titres d'importation -

REFER/- Circulaire n° 3710/3.I.I du II.I.1982 -

Par circulaire citée en référence, il a été porté à la connaissance du service qu'en vertu des dispositions de l'article 13 de la loi de Finances pour l'année 1982 les titres d'importation (engagement d'importation - certificat d'importation et rectificatifs aux titres d'importation) dont la valeur excède 2000 DHS sont passibles d'un droit de timbre spécial de 50 DHS acquitté par l'importateur au moment de la domiciliation bancaire.

Or, d'après l'instruction OI de l'Office des Changes relative au régime des importations, les titres d'importation "sans paiement" sont dispensés de l'obligation de domiciliation bancaire et échappent en conséquence à l'acquiescement de ce droit de timbre.

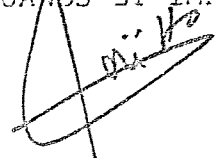
En complément à la circulaire sus-référenciée et afin de permettre une stricte application des dispositions de la loi de finances précitée, le service devra s'assurer lors des opérations de dédouanement de marchandises que le timbre spécial de 50 DHS est apposé sur les titres d'importation "sans paiement" dont la valeur excède 2000 DHS.

Il demeure entendu que l'absence du timbre spécial de 50 DHS sur l'exemplaire client du titre d'importation passible d'un tel droit entraîne ipso facto l'irrecevabilité de ce titre.

Toute difficulté d'application me sera signalée sous le timbre de la présente./.

TIRAGE 1 N° 39 / -  
ANNEE 1987/-

LE DIRECTEUR GENERAL DES  
DOUANES ET IMPOTS INDIRECTS

  
JAI HOKIMI HAMMAD





**FIN**

النهاية

**5**

مشاهد

**VUES**